

DOSSIER

ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS DOUCES POUR UNE MOBILITÉ ÉCONOME ET DURABLE



Édito



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

La fin d'année approche, d'ores et déjà nous savons que **2020 aura été une année inédite dans l'histoire contemporaine**. Les mois à venir seront encore difficiles y compris à Lezennes qui vit au coeur de la métropole et n'est pas épargnée par la circulation du virus.

La vigilance restera de mise encore plusieurs mois : être prudent en cas de sortie, appliquer les gestes barrières, et porter un masque autant que nécessaire. Personne n'est à l'abri d'une complication de cette maladie encore mal maîtrisée. Cette deuxième vague est une épreuve supplémentaire, particulièrement pour les soignants, montrons leur notre solidarité en continuant à respecter ces règles simples.

Depuis le mois de mars, la municipalité a tenté au maximum de **rendre cette année si spéciale la moins douloureuse possible : maintien du marché, maintien d'événements en format réduit lorsque nous sommes déconfinés.** La communication numérique est devenue encore plus présente avec sa réactivité même si nous maintenons les supports papier autant que possible. Vous le verrez dans ce numéro, **de nombreuses initiatives citoyennes et municipales ont émergé à Lezennes et nous pouvons en être fiers !**

Nos commerçants et nos entreprises ont souffert du confinement. **Nous avons fait ce qui était possible pour soutenir, par une aide, les commerçants du bourg,** ils ont pu également bénéficier des aides de la Métropole Européenne de Lille. Si traditionnellement la commune ne fait pas de publicité des commerces dans ses outils de communication,

nous avons décidé d'entamer jusqu'à la fin d'année, une campagne de promotion « j'aime et j'aide les commerces lezennois » à travers le site et le Facebook de la ville.

Dans ce contexte, nous mettons aussi en place des initiatives qui étaient dans notre projet municipal, c'est le cas du sujet des mobilités. Outre l'attention portée pour la propreté des pistes cyclables autour de Lezennes et une revalorisation prochaine des aides au vélo, nous travaillons également à l'installation d'abris vélos en concertation avec vous. **Un questionnaire est proposé dans ce numéro pour mieux cerner les besoins des lezennois.** Le concept de la voiture partagée (Autopartage par Citiz) est aussi un levier pour faire évoluer le rapport à l'automobile, c'est pour cela que nous poursuivons cette expérimentation. Nous donnerons des signes pour réduire le coût des transports en commun notamment pour les jeunes. **Il s'agit plus largement d'enclencher le processus vers la gratuité au niveau de la MEL, les élus métropolitains y travailleront au cours des prochains mois.**

Les semaines à venir seront sûrement encore pesantes, mais nous devons tout faire pour que chacun puisse profiter dans un cercle restreint, des fêtes de fin d'année. **Toute l'équipe municipale et les services municipaux restent mobilisés pour que Lezennes passe ce cap difficile dans les meilleures conditions.**

Bonne lecture !
Didier DUFOUR

SOMMAIRE

Page 2 • Édito et expression d'un conseiller municipal

Page 3 • La ville en mouvement : Label 3 coeurs et CityAll

Pages 4 / 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 / 7 • Dossier : Accompagner les mobilités douces pour une mobilité économe et durable

Pages 8 • Programmation : Décembre 2020 à Février 2021

Pages 9 • Les services municipaux

Page 10 • La gestion municipale en temps de crise

Page 11 • Ils font la ville : Les initiatives bénévoles et/ou associatives pendant le confinement

Page 12 • L'association OUASSALA



Alexis DUCHESNE
Conseiller municipal
Membre des commissions :
Finances, Education et du
Personnel

S'il est une question d'actualité brûlante sur les mobilités c'est bien celle de la **gratuité des transports en commun.**

Il y a en effet 3 enjeux majeurs à rendre accessible à tous ce que chacun contribue à financer par ses impôts :

- 1/ Rendre du pouvoir d'achat aux familles,
- 2/ Réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre,
- 3/ Permettre à tous de s'approprier la métropole et d'accéder à l'éducation, à la culture, au sport et aux loisirs.

Durant les élections municipales, cette question a été soulevée par les listes d'union de la gauche à l'échelle de la métropole Lilloise. Il est maintenant temps de passer des paroles aux actes et **proposer une offre élargie et gratuite de transport en commun sur la métropole.**

Nous ne serons pas les premiers (Aubagne, Dunkerque, Niort ou encore Tallinn capitale de l'Estonie appliquent déjà cette mesure) mais pour ne pas être les derniers, vos élus lezennois travaillent à la mise en place de la gratuité des transports pour les jeunes. **La perspective étant de poser un premier jalon vers une politique plus ambitieuse à l'échelle de la métropole.**

LA VILLE EN MOUVEMENT



Label 3 coeurs

Créé par la fondation Ajila, le label «Ma Commune a du Cœur» valorise les bonnes pratiques locales en matière de **prévention des accidents cardiaques**. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique pour faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France.

Plus de 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque en France. Le taux de survie atteint 10% (contre 2,8% en 2008). A Amsterdam, 40% des victimes sont sauvées **grâce à une meilleure politique de prévention**: formation obligatoire de la population aux gestes de premiers secours, installation généralisée de défibrillateurs dans les lieux recevant du public...

Le label met ainsi en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs, de localisation, d'accessibilité, d'information des habitants, de communication autour de bons réflexes ...



Pour la 6ème édition, Lezennes a ainsi obtenu cette année le Label 3 coeurs grâce aux formations aux associations mais aussi à l'ensemble des jeunes du CMEJ.



Les six défibrillateurs sont positionnés dans Lezennes aux endroits suivants :

Mairie

Salle Brassens

Salle Grémaux

Groupe scolaire Henri Coursier et Irène Joliot Curie

2 au Complexe Sportif Philippe Berthe

Application de signalement et d'actualités CityAll

Téléchargez CityAll, l'application mobile qui vous permet de vous informer de l'actualité à Lezennes



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **LEZENNES**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Signalement d'une anomalie
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez **Lezennes**



RETROSPECTIVE

Lezennes, une ville à vivre !

CÉRÉMONIE DE
REMISE DES DIPLÔMES
AUX COUTURIÈRES
BÉNÉVOLES





CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION - 25 mai 2020



**INAUGURATION DE LA PISTE CYCLABLE
RELIANT LEZENNES À RONCHIN - février 2020**



EMBRASEMENT DU MANNEQUIN - 13 juillet 2020



CONCERT « SHOW DANCEFLOOR » - 13 juillet 2020



PRÉVENTION DES CANCERS - 15 octobre 2020



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE - 20 novembre 2020

**Bravo aux dons des lezennois qui ont offert
370 Kg soit une aide pour environ 950 repas**



FESTIVITÉS - 14 juillet 2020



**LE MAIRE ET LES ADJOINTS
MANDAT 2020-2026 - 25 mai 2020**

ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS DOUCES POUR UNE MOBILITÉ ÉCONOME ET DURABLE



Les « modes doux » ou les « modes actifs » sont des modes de déplacement alternatifs aux modes de déplacements motorisés, comme la marche à pied, le vélo, la trottinette et le skateboard... Ils sont qualifiés de modes « doux » car ils ne génèrent pas d'émissions polluantes dans l'air, ou encore modes « actifs » car ils renvoient à l'activité physique des personnes. Employés au quotidien, ils ont un rôle déterminant pour l'environnement et la santé.

En se combinant avec d'autres modes de déplacements alternatifs (transports en commun, covoiturage, autopartage,...), ils contribuent plus largement à améliorer le cadre de vie des habitants. Qu'on les nomme « doux » ou « actifs », ces modes de déplacement engagent donc les citoyens et les institutions dans une mobilité efficace, économe et durable.



Consciente de l'urgence d'adapter nos usages vers des comportements plus responsables et durables, la Métropole Européenne de Lille, a axé le mandat dernier (2014-2020) sa politique en faveur des modes doux avec :

- un plan vélo à + de 30 millions d'euros avec notamment l'aménagement entre 2016 et 2020 de 100 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables. Les objectifs visent à déployer sur les territoires métropolitains, urbains, ruraux et périurbains, des aménagements cyclables sécurisés, continus et visibles dans l'espace, et des espaces de stationnements spécifiques qui permettront sa pleine réussite,
- l'équipement des bornes de recharge électrique pour les voitures,
- une « aide à l'achat citoyenne », avec une enveloppe de 1,350 millions d'euros ouverte à tous les Métropolitains, pour tout type de vélo neuf et sans conditions spécifiques d'attribution,

- depuis le confinement, la mise en place de 32 kms de pistes provisoires appelées « coronapistes ». Ces pistes sont en expérimentation et la MEL a réalisé un questionnaire pour que les métropolitains puissent faire un retour d'expérience.

La MEL a continué d'axer sa politique en faveur des mobilités douces et suite à une enquête sur les déplacements : ce qu'il en est sorti est que la pratique de la marche à pied est en chute nette, le mandat sera donc logiquement orienté vers la sensibilisation et la remise en jambes des jeunes et moins jeunes métropolitains.

La ville de Lezennes se situe au coeur de la métropole lilloise et s'interroge constamment pour se déplacer sur le territoire avec un mode alternatif à celui de la voiture. La commune accueille quotidiennement deux fois plus de personnes qu'elle n'a d'habitants, et doit donc multiplier ses solutions de transports alternatifs à la voiture.



Ainsi, plusieurs équipements et aménagements ont été mis en place :

- la réalisation d'une piste cyclable **reliant Lezennes à Ronchin**,
- l'expérimentation d'une **station Citiz** sur la Place de la République,
- les sensibilisations avec **l'ADAV** (association du droit au vélo) à la sécurisation de la pratique du vélo (importance d'être bien éclairé et protégé),
- **l'aide au vélo** de la commune pour un achat de VAE, VTC, VTT,
- la mise en place de supports de **rangements pour trottinettes** dans les écoles,
- la négociation du **maintien des deux lignes de bus ILEVIA** dans le bourg de Lezennes.

Un plan local de la mobilité a été l'un des points du programme de l'équipe municipale élue. Ainsi, un questionnaire joint à ce numéro nous permettra **d'étudier les pratiques du vélo par les lezennois**. Les modalités de retour sont indiquées sur le document.

Ce questionnaire permet de lancer le début d'une concertation globale sur les mobilités qui durera plusieurs mois, avec la mise en place d'ateliers de concertation thématique, dont le premier portera sur la mise en place de garages à vélos, lorsque la situation sanitaire nous permettra de nous réunir. Si vous êtes intéressé par la démarche mais que vous ne souhaitez pas remplir le questionnaire, veuillez vous inscrire par mail à : concertation@lezennes.com

Reportage : rallye de la mobilité « Mobilizen »

Lezennes a pris part aux Semaines Européennes du Développement Durable dont la manifestation vise à éveiller les consciences pour **réduire notre impact environnemental sur la planète tout en passant des moments festifs, ludiques et positifs**.

A l'initiative du collectif des Tisseurs d'Oz et avec le soutien de la municipalité, un **rallye de la mobilité « Mobilizen »** s'est tenu le 19 septembre dernier afin de **découvrir ou redécouvrir les différents modes de transport accessibles à Lezennes et aux alentours**.

Cinq équipes se sont lancées en famille ou entre amis pour **réaliser un circuit démarquant de Lezennes, en passant par Villeneuve d'Ascq pour aller jusqu'à Lille**. Les transports collectifs, le V'Lille ou encore l'autopartage Citiz ont été empruntés pour se déplacer, résoudre des énigmes et réaliser des défis tout au long du parcours.

A l'arrivée, les participants ont aussi pu tester **des vélos à assistance électrique, des vélos cargos ou encore des trottinettes électriques** sur des parcours dédiés au Complexe Sportif.



? Le saviez-vous ?

Lezennes est une ville en zone 30, ce qui ne nécessite pas l'aménagement de pistes cyclables, la voirie étant partagée avec les autres moyens de transport (bus, motocycle, voiture).

La zone de rencontre rue Ferrer est limitée à 20km/h où le piéton a la priorité absolue et est autorisé à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents.

L'ordre de priorité est : le piéton, puis le cycliste et enfin la voiture.



Cyril MIRABAUD

Conseiller municipal délégué au Patrimoine Communal, Espaces Publics communaux.

Membre de la commission Gestion Urbaine de Proximité.

Expression de conseiller municipal

Plus de 50% des déplacements en voiture **font moins de 3km**. Jusqu'à aujourd'hui les personnes ne privilégiaient pas les modes de transports doux (vélo, trottinette, marche, roller...) à cause d'un manque d'infrastructures adéquates et sécurisées. La MEL a depuis effectué beaucoup de travaux de réaménagement afin de sécuriser et densifier le réseau de pistes cyclables.

Grâce aux configurations actuelles des villes, il faut repenser aux modes de déplacements doux. En les combinant avec d'autres modes de déplacements actifs (bus, métro, tramway, taxi, autopartage...), nous ferons un geste pour l'environnement mais aussi pour notre santé.

A Lezennes, la municipalité continue d'aider les habitants grâce à l'aide à l'achat de vélo et récemment l'implantation d'une station expérimentale CITIZ (voiture autopartage) a fait son apparition...

Cette station CITIZ nous permet donc de nous questionner sur l'utilité de plusieurs véhicules au sein du même foyer.

Le stationnement étant une problématique prégnante à Lezennes, cela vaut également pour le stockage de vélo, c'est pourquoi la municipalité s'interroge sur la possible implantation de garages à vélo à travers ce questionnaire.

PROGRAMMATION DES ANIMATIONS MUNICIPALES ¹

DÉCEMBRE 2020 À FÉVRIER 2021

¹ Ne figurent pas les manifestations associatives sauf implication municipale.



Toute manifestation est susceptible d'être annulée ou reportée en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires édictés par le gouvernement.

ÉVÉNEMENTS MULTI ACCUEIL EN 2021

Carnaval Multi Accueil :
mardi 25 février

Chasse à l'œuf Multi Accueil :
vendredi 10 avril

Fête des parents Multi Accueil :
mercredi 1er juillet

DÉCEMBRE

MERCREDI 02

Donneurs de sang bénévoles
Collecte don du sang
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **15h30 - 19h30**

SAMEDI 05

Hommage aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord
Lieu: **Stèle allée des Blancs Caillots**
Heure: **11h30**

SAM 12 > DIM 13

Marché de Noël
Lieu: **Place de la République**
Annulé

JEUDI 17

Amicale laïque - Municipalité
Le Père Noël déposera un présent au pied des écoles

Portes ouvertes secours populaire
Lieu: **Ancienne mairie**
Heure: **14h30 - 18h**

SAMEDI 19

Distribution du colis aux aînés
Lieu: **À domicile**

OMSC : Noël des enfants (modalités à venir)

JANVIER

MERCREDI 06

Portes ouvertes du Comité Local du Secours Populaire
Lieu: **Local du secours populaire**
Heure: **14h - 18h**

SAMEDI 09

Comité de lecture jeunesse
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **16h**

DIMANCHE 17

Vœux à la population
Heure: **11h**
Les modalités de déroulé de la cérémonie vous seront communiquées prochainement

JEUDI 21

Portes ouvertes du Comité Local du Secours Populaire
Lieu: **Local du secours populaire**
Heure: **14h - 18h**

SAMEDI 23

Municipalité/Ecole de musique
Concert de la classe de chant de l'école de musique
Lieu: **Mairie**
Heure: **17h**

DIMANCHE 24

Réception des nouveaux Lezennois
Heure: **11h**

MARDI 26

Classe de CP de Mme Lohez : Joliot Curie
Moment musical offert aux parents, autour d'un conte
Lieu: **École maternelle Henri Coursier**
Heure: **18h**
Si la situation sanitaire le permet, sinon, séquence enregistrée en vidéo

FÉVRIER

MERCREDI 03

Donneurs de sang bénévoles
Collecte don du sang
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **15h30 - 19h30**

JEUDI 04

Portes ouvertes du Comité Local du Secours Populaire
Lieu: **Local du secours populaire**
Heure: **14h - 18h**

SAMEDI 06

Association de Parents d'Elèves Carnaval
Lieu: **Salle Brassens et rues de Lezennes**
Heure: **15h30**

DIMANCHE 07

Municipalité : Repas des aînés
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **12h30**

SAMEDI 13

Soirée Pot au feu de l'OMSC
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **19h30**

MERCREDI 17

Cérémonie de la Citoyenneté
Lieu: **Mairie**
Heure: **18h30**

JEUDI 18

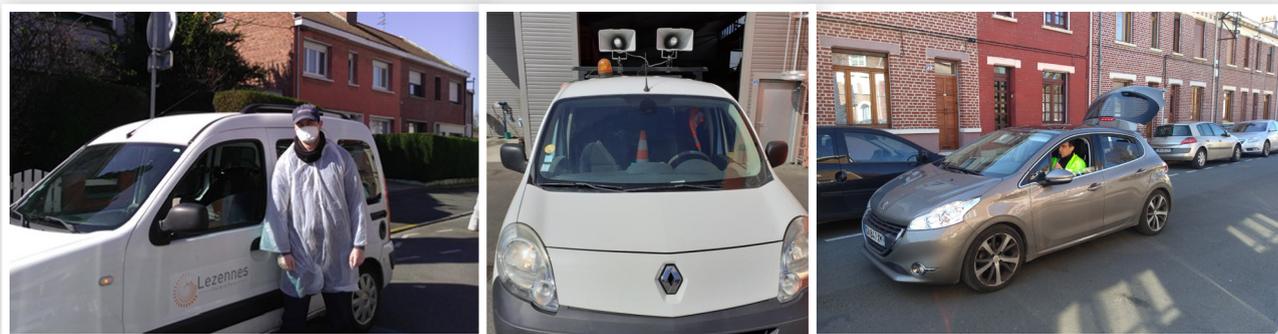
Portes ouvertes du Comité Local du Secours Populaire
Lieu: **Local du secours populaire**
Heure: **14h - 18h**

Audition des élèves de l'école de musique
Lieu: **Mairie**
Heure: **19h**

Mois du Téléthon :
Possibilité de faire un don
jusqu'au 31 décembre - Flyer à venir

Les services municipaux ont joué un rôle important de maintien d'un service essentiel à la population

L'ensemble des services a continué de fonctionner sauf les équipements recevant du public : le Complexe Sportif Philippe Berthe, la salle des Rouges Barres, et les salles municipales à location privée.



- Le service de repas à domicile confectionnés au restaurant municipal pour les personnes âgées a été maintenu pendant toute la durée du confinement, **grâce à une livraison par des agents municipaux**. Mais, au vu de l'augmentation du nombre de demandes de repas, le CCAS a décidé de faire appel à l'entreprise API pour doubler la capacité de distribution existante, le service de la Poste a ainsi pu distribuer ces repas. Le restaurant scolaire accueillait les enfants dont les parents avaient des professions prioritaires pendant la période du premier confinement.

- La municipalité a voté en Conseil Municipal **la prise en charge partielle ou totale suivant les revenus des centres ACM (accueil collectif de mineurs) et de la cantine pour le 1er trimestre 2020**. Les enfants des personnels prioritaires ont pu bénéficier d'une prise en charge totale. Lors du prochain conseil municipal de décembre, une exonération de la première fraction de la facture de l'école de musique sera votée pour les usagers.

- Deux services ont été dédoublés afin de faciliter **les conditions de distanciation des enfants** : le service périscolaire est divisé aux centres éducatifs et à la salle Georges Brassens ainsi que la restauration municipale qui assure les services à la cantine et à la salle Georges Brassens.

- La communication à la population a été multiple et a chamboulé notre quotidien : une distribution toutes boîtes de nos communications ne pouvant s'effectuer pendant la première période de confinement, **une application a vu le jour** afin de vous informer directement sur votre smartphone (voir page 3), **Mr le Maire a aussi fait passer les messages via une voiture haut parleur** qui traversait toute la ville. La parution mensuelle du LIQ étant anachronique, un nouveau mode d'information par une lettre du Maire et

infos pratiques permettaient de vous alerter des nouvelles mesures gouvernementales et préfectorales, ayant un impact sur le fonctionnement dans notre commune.

- La médiathèque a fait l'objet de deux fermetures pendant les deux confinements au titre de la fermeture obligatoire des ERP (établissements recevant du public), limitant la lecture des usagers malheureux. **C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en place dans un premier temps un drive puis aujourd'hui un « clic et collecte »** avec une sélection faite par vos soins ou par les agents de la médiathèque. Pour rappel, il est toujours possible avec votre abonnement à la médiathèque de bénéficier d'un accès gratuit à une bibliothèque numérique de revues et journaux : <https://melantois.bibli.fr>

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE

Adhérent-e de la Médiathèque ? Profitez des ressources numériques proposées par les Médiathèques du Mélantois, où et quand vous le souhaitez !

- ToutApprendre** : Du soutien scolaire aux cours de yoga, en passant par des leçons de musique ou encore de Langue des Signes Française, un large choix de formations accessibles pour tous s'offre à vous sur la plateforme ToutApprendre.
- Le Kiosk** : Des milliers de revues et quotidiens de la presse française et internationale vous permettent de rester informés et de vous divertir où que vous soyez.

Pour pouvoir accéder à ces contenus, il vous suffit de vous connecter à votre compte sur le catalogue en ligne (<https://melantois.bibli.fr>) puis de vous rendre dans l'onglet "Ressources numériques".

L'épreuve de deux confinements est un casse-tête pour la municipalité qui a dû prendre des mesures locales et adaptées aux besoins des lezennois.



- Le marché a fait l'objet d'une dérogation demandée par Mr le Maire au Préfet de Région **pour maintenir des commerces de proximité**. Dans l'attente de cette dérogation arrivée pour le marché du 8 avril, les commerçants assuraient un approvisionnement à domicile des lezennois qui passaient commande. Le marché reste ouvert, sur ordre du gouvernement pour ce deuxième confinement, mais sans rendez-vous préalable nécessaire. **Il est en revanche obligatoire de porter un masque pour s'y rendre ainsi que de maintenir les gestes barrières pour son bon fonctionnement et la protection de tous.**

- Une aide aux commerçants du périmètre de sauvegarde a été mise en place, suite aux aides proposées par l'Etat **pour les entreprises qui ont eu une chute nette du chiffre d'affaire** : votée en Conseil Municipal, elle a permis aux commerçants justifiant d'une aide de l'Etat de bénéficier d'une **aide municipale allant jusque 1800 euros!** Une nouvelle initiative afin de valoriser les commerces lezennois a été lancée pour les informer du panel d'aides qu'ils pouvaient solliciter, ainsi qu'une proposition de valorisation de leur commerce à **travers une campagne de communication « j'aime et j'aide mes commerces lezennois »**. Vous avez ainsi pu découvrir à travers le Facebook de la Ville une promotion de leurs activités.

- La dotation de masques à la population a été laborieuse au vu de la pénurie annoncée, malgré de nombreuses commandes passées auprès d'entreprises (Masques en Nord, Résilience) pour préparer le déconfinement toutes ont échoué. **Grâce aux confections bénévoles, la municipalité a ainsi pu distribuer dans un premier temps, en partenariat avec la pharmacie de Lezennes, des masques réutilisables** aux personnes vulnérables (+de 65 ans), celles qui empruntaient les transports en commun, celles qui nécessitaient un parcours de soins.

Une dotation de 10 masques chirurgicaux a ensuite été distribuée par les élus à chaque foyer lezennois dans l'attente de masques réutilisables offerts par la Région et la Ville, au mois de juin. Enfin, une deuxième dotation de masques réutilisables à retirer à la Salle Brassens a été organisée par les élus et agents municipaux en septembre, à raison d'un masque par habitant pour préparer une éventuelle deuxième vague que nous traversons à travers ce deuxième confinement.

- **Un drive test COVID-19 a été mis en place chaque mardi matin entre la salle Brassens et la cour d'école Jules Ferry**, en partenariat avec le laboratoire Diagnovie de Ronchin, afin de satisfaire un plus grand nombre de créneaux. C'est ainsi plus de 20 personnes qui étaient testées par une infirmière libérale de Lezennes. Aujourd'hui ce drive n'existe plus et vous pouvez toujours prendre rendez-vous auprès du laboratoire Diagnovie. Si vous êtes une personne vulnérable, à risque, ou vous ne pouvez tout simplement pas vous déplacer, **vous pouvez téléphoner au cabinet des infirmières au 03.20.47.49.59 pour un dépistage à domicile.**

- **Des paniers alimentaires d'une valeur de 50 euros ont été achetés par les conseillers départementaux du canton de Lille 4, Marc Godefroy et Martine Filleul**, afin d'apporter un soutien aux familles lezennoises qui étaient le plus dans le besoin. 10 paniers alimentaires ont pu être distribués le 11 juin dernier, avec le soutien du CCAS de Lezennes. Cette enveloppe sera doublée pour la fin d'année, et une nouvelle distribution aura lieu prochainement et avant les fêtes de fin d'année, **afin de soulager les familles qui ont souffert de cette période de crise.**

Les initiatives bénévoles et/ou associatives ont accompagné la période de confinement, rendant l'isolement moins pénible pour tous.

Un réseau bénévole pour la fabrication de masques alternatifs dans l'attente de masques chirurgicaux



« L'atelier Cousu main » a été créé par le collectif des Tisseurs d'Oz en janvier 2017 pour favoriser l'échange de savoir-faire entre couturières débutantes et expérimentées. Il a été décidé que tous les objets confectionnés seraient vendus au profit du Téléthon, et puis s'est ajoutée la volonté de fabriquer des objets pour favoriser le Zéro Déchet.

Alors dès le début du confinement, dans cet état d'esprit de solidarité, les couturières de Cousu Main ont répondu à l'appel des soignants et ont confectionné des masques pour le C.H.R.U de Lille.



Puis, le 13 avril, nouvel objectif : coudre des masques pour tous les lezennois !

De nouveaux couturiers et couturières ont rejoint le groupe, soutenus par des "petites mains" qui coupaient les tissus en carrés prêts à coudre, tissus donnés par de très nombreux lezennois.

Mais impossible de se réapprovisionner en élastique. Alors, système D, ils ont été remplacés par des liens fabriqués avec des vieux tee-shirts et des collants usagés : chouette de pouvoir les assortir aux couleurs du tissu, et de trouver un nouveau moyen de recycler des vieux vêtements !

Un réseau de bénévoles s'est organisé de façon numérique avec messenger et avec un point relais sur le marché où se faisait l'échange de tissu et autres fournitures. Les masques terminés étaient récupérés puis donnés à la municipalité pour faire don.



Bilan de l'opération : le 20 mai, 2267 masques étaient cousus par une trentaine de bénévoles puis distribués aux lezennois.

Une belle chaîne de solidarité où chacun a pu se sentir utile dans cette période difficile !



Les bénévoles se sont vus remercier par la municipalité de leur implication à travers une cérémonie de remise de diplômes. En effet, Monsieur le Maire a procédé à une remise officielle de reconnaissance de la ville ainsi que des bons d'achats valables dans les commerces du bourg.



Les EHPAD ont été fortement impactés de par l'isolement des personnes âgées qui ne recevaient plus de visite. Avec toutes les précautions nécessaires, quelques bénévoles musiciens se sont rendus, avec l'accord de la direction, à l'EHPAD Geneviève et Roger Bailluel de Ronchin. Pendant deux heures, les bénévoles ont pu jouer de la guitare et faire rire nos aînés.



L'association de Gym Volontaire a mis en place des cours en visio à plusieurs, deux fois par semaine afin de garder le contact et la forme. Des cours de danse parents enfants ont même permis à toute la famille d'y participer !



Le soir à 20h, il y avait des rues de Lezennes plus enthousiastes que d'autres qui profitaient de l'applaudissement au personnel soignant à 20h pour sortir dans la rue (en respectant les gestes barrières) et saluer son voisin voire prendre l'apéro à bonne distance !



L'ASSOCIATION OUASSALA

Comité de jumelage et de coopération entre Lezennes et Ouassala, l'association a été créée en 1996 sur une initiative **proposée par Michel Sandt** et soutenue immédiatement par le Maire de Lezennes de l'époque, **Marcel Deboudt**. Persuadée des chances de développement qu'apporte la connaissance entre les peuples d'origines différentes, l'association a été créée dans un esprit d'échanges entre partenaires égaux afin d'aider le village de Ouassala à se **développer dans les domaines tels que : l'éducation, la santé et le développement économique**. La base du partenariat est qu'un projet ne peut aboutir que s'il est construit ensemble, dans la pérennité, en témoigne les actions entreprises :

LES ÉCOLES

Le principe des bœufs et de la charrue de labour

Le produit de la location de l'ensemble aux cultivateurs permet le **financement du traitement des honoraires de professeurs supplémentaires et l'achat de matériel scolaire**. Cette initiative est gérée par l'association des parents d'élèves.

La cantine scolaire

Elle permet aux enfants des villages extérieurs scolarisés à Ouassala de se nourrir correctement, avec des produits cuisinés sur place par une femme du village rémunérée à juste titre. Dans un esprit de solidarité, **la commune de Lezennes finance 80% du prix du repas, les 20% restant sont à la charge des parents**. Avec les chaleurs insupportables au Mali, la construction d'un préau permet aux enfants de manger à l'ombre. 20% du coût est assuré par le village : fourniture sable et gravier.

Les panneaux solaires

La fourniture de panneaux à l'école **apporte aux enfants le confort de l'éclairage électrique qu'ils n'ont pas chez eux**. Les câbles électriques, les interrupteurs ont été fournis par les parents d'élèves.

Les stylos et cahiers

Pour éviter les dépenses de transports très onéreux de cahiers offerts chez nous, l'association a **préféré faire vivre le commerce local en les achetant sur place**. Cela permet aussi d'éviter les inégalités de qualité de cahier pour les écoliers. Depuis, une **étiquette autocollante a été conçue et est vendue à Lezennes, avec le nom du donateur**. Ainsi l'élève reçoit une étiquette de celui qui a fait don de son cahier.

La boîte à outils

La réparation des tables et des bancs des salles de classe n'est pas assurée, au vu de la distance. Appelée **opération Grand Frère**, l'entretien est à la charge des anciens élèves du 1er cycle de réparer les casses et usures du temps : **des boîtes à outils sont à leur disposition contenant des clous, des vis et des boulons**.



LA SANTÉ

La moto-ambulance

Conçue par les élèves du Lycée professionnel Francisco Ferrer de Fives, la moto ambulance a été créée pour le transport des malades, la civière a été donnée par les pompiers de la caserne de Bouvines à Lille. Pour emmener à l'hôpital une personne, il faut un accompagnant car le malade n'est ni nourri ni lavé à l'hôpital, **la moto doit donc transporter le malade, l'accompagnant et le conducteur**. En solo, la moto est utilisée pour les déplacements de l'infirmier ou de la matrone. Les visites médicales et les vaccinations se faisant dans les villages éloignés. Une tarification du déplacement a été mise en place et appliquée selon des régimes préférentiels et la taille du cercle familial.

La formation d'un infirmier

La formation professionnelle de l'infirmier à Kayes, commune située à une centaine de kilomètres de Ouassala **a été financée par l'Association**. En contrepartie, le village a pris en charge son hébergement. L'infirmier formé s'est engagé par contrat établi chez un notaire de Bafoulabé, **d'une part à exercer à Ouassala pendant 5 ans et d'autre part à rembourser les frais engagés en cas de rupture de contrat**.

LE MARAICHAGE

Création d'un périmètre irrigué

Le périmètre a été défini avec la Coopérative des femmes, le chef coutumier du village, les notables et les villageois pour une surface plane divisible en plusieurs parcelles. **Sa proximité immédiate du fleuve est appréciée** mais la distance à parcourir pour le transport des seaux d'eau destinés à l'arrosage doit être équitable pour toutes les femmes. Il demeure un souci : le danger des hippopotames a amené l'obligation de la pose d'une clôture ancrée sur parpaings pour empêcher leur intrusion. **L'irrigation a ensuite été réalisée et financée par l'association, la ville de Lezennes, les ressortissants de Ouassala vivant à Bamako, la Coopérative des femmes de Ouassala**. Malheureusement la promesse d'une partie du financement du Maire de Bafoulabé n'est à ce jour pas tenue !

NOS DÉPLACEMENTS

Pratiquement chaque année, l'association Lezennoise se rend sur place **pour suivre les chantiers** (frais de déplacement pris en charge personnellement, et non par l'association).

Mais les événements géopolitiques de ces dernières années ont interdit tout séjour à OUASSALA. Depuis 2018, aucun membre de l'association ne s'est rendu sur place.

SIBIRY DIABATE, COFONDATEUR

Sibiry, cofondateur de cette coopération est décédé brutalement en début d'année 2020. La communication est devenue de plus en plus difficile avec la municipalité et les personnes du village.

L'association OUASSALA compte actuellement **une soixantaine d'adhérents et financeurs**, et cherche à réorganiser, voire réformer son action, sans oublier le principe fondamental du partenariat.